

Nous avons vu chez Rousseau l'exemple d'un penseur politique qui :

- Cherche à fonder l'État en expliquant l'histoire de l'entrée dans l'**État civil**. Cette histoire conteste l'idée d'une nature humaine politique, et limite le pouvoir politique par la nature indestructible (donc inaliénable) de l'homme : libre par nature.
- L'idée d'**état de nature** est utilisée pour donner un fondement à sa théorie. Il dépeint un homme libre et solitaire, sans compétences intellectuelles mais heureux et adapté à son environnement. Seule une catastrophe a pu détruire cet équilibre bienheureux.
- Rousseau conçoit une étape intermédiaire : une **association de fait** des hommes pour mieux survivre aux difficultés matérielles de la vie naturelle. La cohabitation des individus entre eux, sur une longue période, a permis de développer le langage, les connaissances et les sentiments. Mais rien n'est encore en place pour les unir malgré eux par la contrainte.
- L'étape décisive est l'introduction de la **propriété privée** par une mystification : présenter ce droit comme évident, du fait du travail par exemple, introduit l'idée de droit mais aussi une source durable de l'inégalité parmi les hommes.
- L'entrée dans l'État civil est un fait historique donc **contingent**, il peut donner lieu à un changement dans le futur. D'où l'idée d'un nouveau **contrat** à passer entre les hommes pour préserver la liberté et l'égalité naturelles des hommes.

Cette théorie est la base d'un mouvement révolutionnaire, c'est-à-dire faisant faire un tour complet vers l'origine, et demande une **refondation** de l'État civil. C'est le propos du *Contrat social* de Rousseau.

On voit dans ce résumé la proximité de cette pensée avec celle, postérieure de Marx, qui voulait croire à la possibilité pour les hommes de vivre sans État, sans contrainte, en pleine liberté. Mais à la différence de Rousseau, Marx pense que toute entrée dans la vie civile, soumise à un État, est une perte de liberté, un renoncement à soi.